



GRAND PRIX DE L'ARMISTICE ILCA

ILCA 4, ILCA 6 et ILCA 7
Coupe De France Master AFLI 2023
Grade 4
Du 28 au 31 octobre 2023
Club Voile Hourtin Médoc

AVENANT N°1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Le présent avenant modifie les articles suivants, le reste étant inchangé :

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés en ligne à l'adresse <https://club-voile-hourtin.fr/gpa-2023>
Le tableau officiel du jury sera <https://club-voile-hourtin.fr/gpa-2023>, puis onglet INFOS COUREURS
Jury Decisions.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.3 Quand un signal à terre est envoyé sous le pavillon du rond, il ne s'adresse qu'à ce rond. Le rond nord est identifié par un pavillon blanc, et le rond sud est identifié par un pavillon vert.

7. PAVILLONS DE CLASSE

7.1

Phases qualificatives

CLASSES	GROUPES	Pavillon de groupe	Sur les ILCA
ILCA 7	Un seul groupe	Pavillon blanc sigle ILCA rouge	Sans chaussette
ILCA 6	Groupe jaune	Pavillon vert sigle ILCA rouge sur pavillon jaune	Chaussette jaune
ILCA 6	Groupe sans couleur	Pavillon vert sigle ILCA rouge sur flamme turquoise	Sans chaussette
ILCA 4	Groupe jaune	Pavillon jaune orange sigle ILCA rouge sur pavillon jaune	Chaussette jaune
ILCA 4	Groupe sans couleur	Pavillon jaune orange sigle ILCA rouge sur flamme turquoise	Sans chaussette

Phases finales

CLASSES	GROUPES	Pavillon de groupe	Sur les ILCA
ILCA 7	Un seul groupe	Pavillon blanc sigle ILCA rouge	Sans chaussette
ILCA 6	Groupe or	Pavillon vert sigle ILCA rouge sur pavillon jaune	Chaussette jaune
ILCA 6	Groupe argent	Pavillon vert sigle ILCA rouge sur flamme turquoise	Sans chaussette
ILCA 4	Groupe or	Pavillon jaune orange sigle ILCA rouge sur pavillon jaune	Chaussette jaune
ILCA 4	Groupe argent couleur	Pavillon jaune orange sigle ILCA rouge sur flamme turquoise	Sans chaussette

7.2 PHASE DE LA REGATE

La régate est constituée d'une phase qualificative et d'une phase finale pour les classes réparties en Groupes.

La phase qualificative se termine le soir du 3^{ème} jour à la condition que 4 courses au moins aient été validées. Si cette condition n'est pas remplie, la régate se poursuit le 4^{ème} jour sans constitution des groupes Or et Argent.

7.2.1 Phase Qualificative

Chaque jour, les concurrents sont répartis équitablement en GROUPES de nombre égal autant que possible : Jaune, et sans couleur pour les ILCA 6 et Jaune et sans couleur pour les ILCA 4.

Constitution des groupes :

Le 1^{er} jour, les concurrents sont répartis dans les groupes selon un brassage aléatoire (méthode FREG). Les jours suivants, les concurrents sont répartis dans les groupes selon le classement général provisoire de la veille, méthode FREG 1-2-2-1-1-2-etc..., sans tenir compte des instructions encore en cours au Jury.

Affichage des groupes :

(NP) La constitution des groupes est affichée à l'adresse <https://club-voile-hourtin.fr/gpa-2023/> avant l'ouverture de l'émargement du jour.

7.2.2 Phase Finale :

Les concurrents sont répartis en deux groupes : OR et ARGENT en fonction du classement général des phases qualificatives, toutes les décisions du Jury incluses.

Les concurrents situés dans la 1^{ère} moitié de ce classement seront dans le groupe OR, les autres concurrents seront dans le groupe ARGENT (voir art. 7.1 des IC). A l'issue de cette répartition, si un ou plusieurs concurrents du groupe ARGENT se trouvent à égalité de points avec le dernier concurrent du groupe OR, ceux-ci seront automatiquement replacés dans le groupe OR.

8. ZONES DE COURSE : L'emplacement des zones de course est défini en annexe.

Les séries ILCA 7 et ILCA 4 seront sur le rond nord.

Les ILCA 6 seront sur le rond sud.

NP.Traversée des zones de course : les bateaux et ou accompagnateurs se rendant ou revenant de leurs zones de course ne doivent pas pénétrer dans l'autre zone de course.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et un mat arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

TOUTES LES COMMUNICATIONS DU JURY SERONT AFFICHEES SUR L'ADRESSE

<https://club-voile-hourtin.fr/gpa-2023>, puis onglet INFOS COUREURS Jury Decisions.

17.1 Pour chaque classe le temps limite est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour, ou après que le Comité de Course a signalé qu'il n'y avait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure est affichée à l'adresse ci-dessus

Les demandes d'instructions seront déposées au bureau du club à côté du Jury

Les demandes de réparation, contestation de classement, changement de matériel, etc...seront transmises selon la même modalité.

17.7 Des infractions aux instructions de courses 22, 23, 24 et 25 ne pourront donner lieu à une demande de réparation de la part d'un bateau (modification de la 60.1.a)

17.8 Pour demander la correction d'une erreur supposée dans les résultats affichés d'une course ou d'une séquence de courses, un bateau doit remplir le formulaire de contestation de classement disponible sous le chapiteau, lieu de l'émargement, et seront déposées au bureau du club à côté du Jury.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 Les émargements seront mis en place sous le chapiteau :

Le 28 octobre à partir de 09h30 jusqu'au 1^{er} signal d'avertissement prévu du jour.

Les 29 et 30 octobre à partir de 9h00 jusqu'au 1^{er} signal d'avertissement prévu du jour

Le 31 octobre de 08h jusqu'au 1^{er} signal d'avertissement prévu du jour.

Si un retour à terre a lieu (envois des pavillons aperçu sur H sur le bateau comité), des émargements seront remis en place en cas de reprise des courses.

Pour le retour sur zone de course après l'affalée des pavillons aperçu sur H à terre :

Un émargement départ sera à nouveau mis en place.

Pour les émargements retour les listes seront closes à l'heure limite de dépôt des réclamations

Fait A Hourtin le 28 octobre 2023 à 10H45

Les Présidents Comité
Roland DESFORGES
Michel COULIOU

Le Président du Jury.
Didier GREZE